Envoyé en préfecture le 29/08/2022

Reçu en préfecture le 29/08/2022

ID: 076-247600588-20220729-DECISION202254-DE



Décision n° 2022/54

Portant attribution du marché relatif à l'étude de diagnostic et de repérage sur l'habitat privé ainsi que propositions de traitement de la vacance à l'échelle de la Communauté de Communes des Villes Soeurs

Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles R. 2182-1 et suivants°,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°20200716-7 du 16 juillet 2020 relative aux délégations données par le Conseil Communautaire au Président,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 19 mai 2022 notamment sur la plateforme http://marchespublics596280.fr,

Vu le classement des offres effectué en fonction des critères d'attribution suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	40.0 %
3-Délai d'exécution	10.0 %

DECIDE

Article 1er: D'attribuer le marché n°2022010 relatif à la fourniture de bacs roulants à :

VILLE ET HABITAT

Espace Morning Gallieni 6 rue Jean Jaurès 93170 BAGNOLET

Pour un montant de :

46 025,00 € HT

taux de la TVA:

20 %

55 230,00 € TTC

Article 2 : de signer toutes les pièces du marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Acte certifié exécutoire à Eu, Le Président,



76260 EU

villes-soeurs.fr